



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 décembre 2020, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour vous informer que les États-Unis d'Amérique font preuve d'un aventurisme militaire de plus en plus marqué dans le golfe Persique et la mer d'Oman, en particulier ces dernières semaines. Non seulement ils ont dépêché récemment de l'armement de pointe ultrasophistiqué dans cette région, ils ont également commis un certain nombre d'actes de provocation militaires tels que le survol, ces derniers jours, du golfe Persique par leurs bombardiers stratégiques à longue portée.

Venant s'ajouter à une série de campagnes de désinformation systématiques, ainsi que d'accusations infondées, de propos incendiaires et de menaces proférés par les responsables américains contre la République islamique d'Iran, ces provocations ont accentué la dégradation des conditions de sécurité déjà tendues dans cette région très instable. Si ces tendances bellicistes ne sont pas réfrénées, la situation risque de devenir alarmante et les États-Unis porteront manifestement l'entière responsabilité de toutes les conséquences.

Tout en mettant en garde contre les mesures susmentionnées, je me dois de souligner que si la République islamique d'Iran ne cherche pas le conflit, il ne faut pour autant pas sous-estimer sa capacité et sa ferme volonté de protéger son peuple et de défendre sa sécurité, sa souveraineté, son intégrité territoriale et ses intérêts vitaux, ainsi que de contrer, de manière décisive, toute menace ou recours à la force.

Étant donné que cet aventurisme militaire contredit clairement les buts et principes de l'ONU et a de graves conséquences sur la paix et la sécurité régionales et internationales, le Conseil de sécurité se doit d'amener les États-Unis à respecter les principes et les règles de droit international et à mettre un terme à ces mesures illégales. De même, la communauté internationale doit exiger des États-Unis qu'ils mettent fin à leurs mesures de déstabilisation dans une région aussi précaire que le golfe Persique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Eshagh Al Habib

